



REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « LIGNE BIENNE-PORRENTRUUY-BELFORT » (N° 1093) (PS-LES VERTS)

Séance du 3 octobre 2019

Point n° 5

Quelles sont les raisons politiques de la situation ubuesque décrite dans la question ?

Les réponses se trouvent en majeure partie dans les anciennes fiches du plan directeur cantonal, reprises par la Conception directrice des transports publics approuvée par le Parlement cantonal le 22 juin 2016, plus précisément la fiche d'action 01. L'objectif est la création d'un RER jurassien. Il est clairement exprimé dans le dernier chapitre que la cadence est privilégiée au temps de parcours et que l'objectif visé est "d'améliorer la lisibilité et le cadencement de l'offre (uniformité de la politique d'arrêts et des temps de parcours), et d'étendre les possibilités de développement à un plus grand nombre de localités bien desservies".

Ainsi, depuis décembre 2018, le Régio express s'arrête à toutes les gares entre Delémont et Porrentruy. Il s'agit d'ailleurs du même train qui emmène les voyageurs à Delle, puis empruntent un train français à destination de Meroux.

Le Canton du Jura a soumis plusieurs projets d'infrastructure à PRODES 2030. La liaison directe entre Bâle et l'arc lémanique via Bienne a finalement été intégrée, de même que le financement de l'étude visant l'amélioration de la ligne ferroviaire entre la Chaux-de-Fonds et Delémont via Saignelégier (projet ArcExpress).

Lors du travail des fiches du plan directeur régional, au niveau cantonal, la fiche M01 a été adaptée de la manière suivante : « Offrir, lors de l'introduction de la cadence au quart d'heure, une liaison ferroviaire attractive entre les réseaux rapides suisse et français par la mise en place de 3 directs sur la ligne Delémont-Méroux ».

Comment Porrentruy et le SIDP comptent-ils s'engager pour défendre cette ligne ?

La thématique de liaisons plus directes vers l'extérieur de la région a été intégrée au plan directeur régional. Une fois les principes et objectifs validés par les communes du district, le SIDP pourra se positionner de manière claire.

Des moyens particuliers seront-ils mis à disposition pour défendre cette ligne durant les deux années cruciales à venir ? Si oui, de quelle manière ?

Selon les informations récoltées auprès de la section cantonale de mobilité, les infrastructures actuelles ne permettent pas l'ajout d'un train supplémentaire sur cette ligne. Le retour d'un train direct entre Porrentruy et Delémont permettrait de garantir un gain de temps sur ce tronçon. Cependant, les correspondances ne seraient pas assurées à Delémont vers l'extérieur du canton.

Porrentruy et le SIDP revendiquent-ils clairement auprès des partenaires la remise en place de trains rapides sur cette ligne ? Si oui, de quelle manière ?

Les cadences à la demi-heure entre Porrentruy et Delémont ont permis de mieux desservir les villages entre ces deux villes. Les chiffres de fréquentation permettront d'analyser l'effet de cette mesure sur les déplacements à l'intérieur du canton et donc le report modal vers les transports publics.

Ces trains ont l'avantage de desservir les zones d'activités d'intérêt cantonal de la SEDRAC et de Glovelier, ce qui est nécessaire pour envisager des mesures favorisant l'utilisation des transports publics. Pour rappel, la réalisation d'un plan de mobilité entreprise est devenue obligatoire au niveau cantonal dès 20 EPT.

Porrentruy et le SIDP revendiquent-ils clairement auprès des partenaires de meilleures correspondances sur cette ligne ?

Des études sont en cours et visent une réflexion globale sur les horaires et les cadences. Elles mêlent cadences, qualité du service proposé (changement de train ou non), horaires, correspondances vers l'extérieur, coûts d'exploitation, matériel roulant nécessaire, etc. De nombreuses variantes ont été étudiées. La Municipalité et le SIDP ont prévu de s'approcher de la section cantonale pour obtenir cette étude.

La planification des infrastructures ferroviaires suit une procédure complexe et longue, le Conseil municipal est conscient qu'il faut agir au plus vite afin d'intégrer les prochains programmes de financements de la Confédération. Des études techniques pourraient s'avérer nécessaires si l'infrastructure actuelle ne permet pas de répondre à l'attente de la population. Il est cependant important que la thématique soit portée au niveau régional et cantonal.

Nous rappelons que le Conseil de ville a accepté la résolution intitulée « Liaison rapide Belfort Gare TGV-Porrentruy-Delémont-Bienne : ne loupons pas le train ! » le 27 septembre 2018. Celle-ci, soutenue par le Conseil municipal, a été transmise le 2 octobre 2018 au Parlement jurassien.

16 septembre 2019

Le Conseil municipal